



Saida Neghza, hôte de Mostaganem

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Affaire de l'agression contre des enseignantes

Neuf individus arrêtés à Bordj Badji-Mokhtar

Page 3

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5380 - Vendredi 21 - Samedi 22 mai 2021 - Prix : 10 DA

Pour en finir avec les retards des travaux des projets AADL

Nouvelles instructions pour accélérer la cadence

Page 2

En France un point de non-retour est-il atteint ?

Par Mohamed Habili

Mercredi dernier il s'est passé à Paris un événement singulier qui dans le contexte de crise anesthésiante actuelle est passé pour ainsi dire comme une lettre à la poste. En temps normal, il ne serait jamais produit, ou si malgré tout c'était le cas, il aurait donné lieu dans l'immédiat à des bouleversements majeurs. Il y aurait eu inmanquablement un avant et un après. Cet événement n'est autre que la manifestation à l'appel des syndicats policiers laquelle a drainé des dizaines de milliers de personnes venant des horizons les plus divers, et dont l'objet était la dénonciation du laxisme de la justice française. Dans quel pays verrait-on une partie du gouvernement manifester contre une autre partie de ce même gouvernement, sinon dans un pays en pleine crise ? En effet, parmi les manifestants contre le laxisme supposé de la justice, disposition présentée comme la cause principale de la montée de l'insécurité en France, il y avait le ministre de l'Intérieur, tandis que celui de la Justice répondait devant les députés aux critiques dont son département était la cible sur la place publique. Rarement un pays aura donné un spectacle aussi évident de sa schizophrénie.

Suite en page 3

Campagne électorale/Les chefs de partis sillonnent le pays

Des arguments pour tenter de convaincre



PH/D. R.

Des chefs de partis commencent à sillonner le territoire national, à l'occasion de la campagne électorale pour les législatives du 12 juin prochain. Page 2

Théâtre Kateb-Yacine de Tizi Ouzou

La comédie musicale «Si Muhand U Mhand» présentée à la presse

Page 16

Après une rupture de deux ans

Boudjima renoue avec son Salon du livre

Page 7

Campagne électorale/Les chefs de partis sillonnent le pays

Des arguments pour tenter de convaincre

■ Des chefs de partis commencent à sillonner le territoire national, à l'occasion de la campagne électorale pour les législatives du 12 juin prochain.

Par Aomar Fekrache

À travers des arguments liés à la conjoncture politique que traverse le pays, ils tentent de convaincre de la nécessité de voter et de choisir leurs listes électorales afin de concrétiser le changement souhaité. Le président du Front El Moustakbel, Abdelaziz Belaid, a affirmé lors d'un meeting à Sétif que «la prochaine échéance électorale constitue une question primordiale». Il a appelé les citoyens à «se rendre en force aux urnes pour accomplir le devoir national même avec un bulletin blanc», et ce, afin de «faire barrage à tous ceux qui veulent attenter à l'Algérie». Belaid a affirmé que «l'alternance au pouvoir est garantie par la Constitution avec la présence d'une Autorité indépendante de surveillance des élections», soutenant que «la démocratie ne se construit pas en une nuit». La présidente du parti Tajamoue Amel El-Jazair (TAJ), Fatima-Zohra Zerouati, a indiqué à Alger que le programme électoral de sa formation politique reposait sur «la construction de l'homme, sa valorisation, et la restitution de sa confiance dans l'action politique et dans les institutions qui le représentent». Son parti, a-t-elle ajouté, «est conscient de la difficulté de cette phase par laquelle passe l'Algérie du point de vue politique, mais également des menaces qui guettent notre pays». Pour sa part, le président du Mouvement El Bina El-Watani, Abdelkader Bengrina, a affirmé à Ain Touta (Batna) que les prochaines législatives constitueront «une étape importante pour la consécration de la



Ph/E. Soraya/J. A.

volonté du peuple». «Nous nous attendons à une participation massive du peuple aux prochaines élections pour donner une leçon à ceux qui ont tenté, à travers un Hirak hybride, de spolier son authenticité, renier ses valeurs et semer le doute sur sa cohésion avec l'Armée nationale populaire et les institutions de l'Etat indépendant et souverain» a-t-il déclaré. Le président du Front de l'Algérie nouvelle (FAN), Djamel Benabdeslam, lui, a souligné à Sidi Bel-Abbès «la nécessité de préserver l'unité nationale, les constantes de la nation et faire échec à tous ceux qui veulent trapper la stabilité du pays».

Talaie El Hourriyet, par la voix du président de l'instance chargée de la gestion du parti, Reda Benouenane, a estimé, à Alger, que les législatives du 12 juin seront «la pierre angulaire de la primauté de la loi et de la gouvernance démocratique dans le pays, si les conditions de leur gestion sont réunies de façon réglementaire». L'orateur a appelé les citoyens à ne pas s'abstenir du vote, étant «le seul moyen pour concrétiser les supports d'un Etat dont la source de pouvoir est le peuple». Le SG du FLN, Abou El-Fadhl Baadji, a qualifié lors d'un point de presse cette échéance de «tournant

décisif», et «nous nous retrouvons devant une responsabilité historique que nous devons honorer». Il a affirmé que sa composition politique «veille à mener à bien les législatives et y participer avec la volonté de gagner», comptant, pour ce faire, sur «la confiance du peuple et la fierté d'appartenir à ce parti novembriste, démocratique et historique». De son côté, le secrétaire général du RND, Tayeb Zitouni, a appelé ses candidats à adopter un discours politique «clair et franc, loin des fausses promesses». Le RND, a-t-il souligné, «va prendre un nouveau départ et vaincra grâce aux

efforts déployés mais aussi parce qu'il s'agit d'un parti organisé et structuré». Le président du MSP, Abderrezak Mokri, en meeting à Ouargla, a tenu à mettre en avant les grandes lignes de son programme, dont la sérénité, la liberté de la presse, le lancement d'un large débat avec toute la classe politique en Algérie et la mise en place d'un contrat social impliquant toutes les franges de la société algérienne. Ceci, a-t-il dit, avant de «former un gouvernement d'unité nationale englobant l'ensemble des forces politiques».

A. F.

Pour en finir avec les retards des travaux des projets AADL

Nouvelles instructions pour accélérer la cadence

Face aux retards accusés dans la réalisation de certains projets de logements, le DG chargé de la gestion des services de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (Aadl), Fayçal Zitouni, n'a pas manqué de hausser le ton en donnant des instructions fermes pour accélérer la cadence de réalisation des logements, notamment ceux dont la livraison est prévue prochainement. Le problème du logement se pose toujours avec acuité en Algérie. La quasi-totalité des chantiers accusés de sérieux retards. Pourtant, l'Etat a mis en place des programmes ambitieux de construction de milliers de logements avec différentes formules proposées dans le but d'absorber la crise qui perdure depuis des années et éradiquer l'habitat précaire. Malheureusement, le logement demeure toujours le souci majeur de l'Algérien. Des projets de logements devant être livrés depuis plusieurs années n'ont

pas encore été réceptionnés par leurs bénéficiaires. Les retards dans la réalisation épuisent les familles algériennes qui attendent depuis des décennies un toit. Dans la perspective de préparer la prochaine opération de distribution de logements de types location-vente et public promotionnel (Aadl), le directeur général chargé de la gestion des services de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (Aadl), Fayçal Zitouni, a donné des instructions fermes pour accélérer la cadence de réalisation des logements, à travers un communiqué de l'Aadl, publié sur sa page Facebook. Le directeur général n'a pas tardé à joindre la parole à l'acte. Il a ainsi présidé, jeudi dernier, une réunion de coordination avec les directeurs régionaux de l'Aadl sur instruction du ministre de l'Habitat, en vue d'assurer le bon déroulement des chantiers de réalisation de la formule Aadl à travers le territoire national. La rencontre s'est

déroulée au siège de l'Aadl, en présence des directeurs régionaux d'Oran, Constantine, Annaba, Tiaret, Alger-Ouest et Alger-Est, ainsi que du directeur général adjoint, chargé du suivi des projets. Il faut dire que cette réunion aura permis au directeur général chargé de la gestion des services de l'Aadl, Fayçal Zitouni, d'avoir un aperçu sur l'avancement des chantiers de cette formule tant attendue par des milliers de souscripteurs.

À cette occasion, Zitouni a appelé à plus de rigueur dans le travail pour l'achèvement du projet dans les délais contractuels et la livraison des logements à leurs bénéficiaires dans les plus brefs délais. «Chacun des directeurs devra assumer ses responsabilités concernant notamment le respect des délais de livraison des logements et des engagements pris devant le ministre lors de la dernière rencontre», a-t-il affirmé. Sur ce volet, les contraintes et entraves ont été évoquées et Zitouni a réitéré ses

recommandations pour redoubler d'efforts afin d'éliminer toutes les contraintes. Ainsi, il a enjoint aux directeurs régionaux d'aplanir les obstacles entravant l'état d'avancement des travaux et de trouver des solutions efficaces, en coordination avec les différentes entreprises ou entités, dont Sonelgaz, l'urbanisme, services de l'Organisme national de CTC, AE, chefs de projets, bureaux d'études,... concernés par l'achèvement des travaux de raccordement aux différents réseaux d'eau, de gaz, d'électricité, les VRD et les réseaux d'évacuation ainsi que les amé-

nagements externes. En cas de non application de ces instructions, les réfractaires risquent gros. «En cas de non-respect des engagements ou d'atermoiements dans l'exécution des instructions, des mesures sévères pouvant aller jusqu'à la fin de fonctions seront prises à l'encontre des défaillants», a-t-il alerté. A noter que les mêmes directeurs régionaux s'étaient engagés, devant le ministre de l'Habitat et le DG de l'Aadl, à livrer un nombre important de logements de type Aadl.

Louisa Ait Ramdane

Bilan des dernières 24 heures

Virus : 278 nouveaux cas et 4 décès

L'ALGÉRIE a enregistré 4 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, soit deux cas de moins qu'hier (6), portant à 3 405 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une nouvelle hausse, avec 278 cas, soit 18 cas de plus par rapport au bilan d'hier (260), pour atteindre, au total, 126 434 cas confirmés.

R. N.

Patronat/CGEA

Saida Neghza, hôte de Mostaganem

■ Saida Neghza, présidente de la CGEA, organisation patronale connue comme un des leviers ayant contribué dans l'élaboration de propositions visant à redresser l'économie, était en visite ce week-end à Mostaganem.



Ph.D.R.

Par Lotfi Abdelmadjid

Cette dirigeante d'entreprise et leader du patronat, qui n'arrête pas de sillonner le territoire national, n'a de cesse de plaider en faveur de l'investissement par des suggestions de facilitations et d'assouplissement de procédures jugées trop lourdes. Aussi, il est à noter qu'hormis sa rencontre de concertation avec le président de la République, Madame Neghza a participé à la rencontre nationale consacrée au plan de relance économique visant à assurer la résilience et le déve-

loppement économique du pays. Ce jeudi 20 mai, elle était hôte de Mohamed Lazreug, ex-sénateur et opérateur économique dans le secteur de l'automobile, et du P-DG de «Hyproc Shipping Company». La présidente du CGEA était descendue à l'hôtel Hyproc des «Sablottes» en début de soirée, où un dîner a été offert en son honneur. Invité à l'occasion, Aïssa Boulahya, wali de Mostaganem, a longuement échangé avec la patronne de la Confédération générale des entreprises algériennes leurs points de vue sur les aspects économiques. Madame

Neghza était aussi présente à la cérémonie de distribution de cadeaux aux orphelins de la wilaya, eux-mêmes convives de la soirée. En revanche, il faut préciser que la rencontre programmée de M^{me} Neghza avec des personnes âgées n'a pas eu lieu pour des raisons de sécurité sanitaire. C'est ainsi qu'en fin de soirée elle a eu des entretiens avec quelques opérateurs économiques dans l'objectif de s'enquérir sur le climat des affaires. De là et afin d'impulser le secteur de l'investissement, il y a eu un grand intérêt à installer très prochainement une représentation

officielle de la CGEA à Mostaganem. L'invitée devait reprendre hier sa visite à quelques investissements touristiques et aller à la rencontre de personnes âgées. Il faut préciser que Saida Neghza compte contribuer à la restructuration de l'investissement à Mostaganem, car elle y croit fermement. La responsable de cet organisme, qui est aussi présidente du «BusinessMed», a déjà une connaissance approfondie du potentiel dans les secteurs stratégiques de la wilaya, tels que l'Agriculture et le Tourisme.

L. A.

Affaire de l'agression contre des enseignantes

Neuf individus arrêtés à Bordj Badji-Mokhtar

L'agression barbare et sauvage contre le groupe d'enseignantes à Bordj Badji Mokhtar, dénoncée sur les réseaux sociaux, est une nouvelle preuve de l'absence de sécurité dans nos écoles. Malheureusement, ce terrible accident n'a suscité aucune réaction officielle, ni Quadjaout ni même le wali n'ont condamné ce crime odieux. La réaction des responsables se fait attendre. En effet, depuis l'agression commise contre neuf enseignantes à Bordj Badji Mokhtar le 18 mai, ni le wali, ni même le ministre de l'Education nationale, Mohamed Quadjaout, n'ont condamné ce crime. Pis encore, le ministre s'est contenté d'exprimer «sa solidarité et son soutien aux enseignantes» au lieu de se déplacer sur les lieux de l'agression et prendre des mesures afin d'assurer la sécurité au niveau de ces écoles et dans les différentes wilayas du pays, car le phénomène existe partout. Le wali de Bordj Badji Mokhtar, qui

n'avait pas réagi aux appels et aux plaintes des enseignantes suite à des vols au sein de leurs établissements un mois avant l'agression, a quant à lui décidé de garder le silence. Cette situation a révolté les enseignants des différentes wilayas du pays, notamment ceux de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, qui ont d'ailleurs décidé de la fuir. En effet, selon un média national, de nombreuses enseignantes, tous cycles confondus, ont fui le climat de terreur qui règne depuis l'agression menée en pleine nuit contre neuf institutrices à l'intérieur de l'école N°10 de Bordj Badji Mokhtar, où elles enseignent. Selon Ghafour Bensalmane, secrétaire du Sate (Syndicat algérien des travailleurs de l'Education), tous les syndicats de l'éducation ont décidé d'arrêter les cours dans tous les établissements de la wilaya d'Adrar et de Bordj Badji Mokhtar, et d'organiser des rassemblements de protestation

tous les jours de la semaine, jusqu'à ce que le ministre de l'Education se déplace sur les lieux. Dans le cas contraire, ils annoncent le boycott de tous les examens.

Sur le plan judiciaire, suspects d'être impliqués dans la violente agression contre des enseignantes à Bordj Badji-Mokhtar, neuf individus ont été arrêtés, a-t-on appris jeudi auprès du Parquet général de la cour d'Adrar. Leur arrestation intervient à la suite d'une agression dont ont été victimes neuf enseignantes du primaire dans leur logement de fonction collectif, a affirmé dans un point de presse le premier procureur général adjoint de la cour d'Adrar, Mahmoud Bouleksibat. Les enseignantes ont été victimes d'une violente agression physique leur ayant causé des blessures et d'une agression sexuelle sur l'une d'entre elles, en plus du vol de leurs biens (téléphones portables et sommes d'argent),

a-t-il précisé. Les victimes ont été terrorisées et ont subi un choc psychologique de la part de leurs agresseurs qui ont utilisé des armes blanches, a ajouté la même source. Aussitôt alerté de l'agression, le Parquet du tribunal de Bordj Badji-Mokhtar a ordonné aux services de la Police judiciaire l'ouverture d'une enquête et l'arrestation des auteurs dans les plus brefs délais. Les arrestations, qui se sont opérées par étapes, ont permis jusqu'ici la mise hors d'état de nuire de neuf suspects, dont quatre ont clairement avoué leur implication dans cet acte criminel, et de récupérer une partie des objets volés, a précisé Bouleksibat. Les mis en cause ont été présentés jeudi devant le procureur de la République près le tribunal de Bordj Badji Mokhtar, a-t-il souligné, avant d'ajouter que l'opinion publique sera tenue informée de tous les développements de cette affaire.

Thinhenne Khouchi

LA QUESTION DU JOUR

En France un point de non-retour est-il atteint ?

Suite de la page une

Si non de sa division politique, car à la manifestation en question prenaient part les formations politiques les plus importantes, à l'exception de la France Insoumise, le parti dirigé par Jean-Luc Mélenchon. Pour la première fois depuis des temps autant dire immémoriaux, les communistes ont marché aux côtés des représentants de l'extrême droite. On ne connaît pas d'exemple où ces deux familles politiques se soient jamais retrouvées sur la même revendication. Elles ont manifesté côte à côte mercredi dernier à Paris, dans une foule comprenant d'ailleurs tout le spectre politique français. Ainsi donc, un gouvernement divisé sur une question depuis maintenant plusieurs années au centre du débat politique, mais en revanche une classe politique unie pour dénoncer le laxisme des juges face aux fauteurs d'insécurité. Dans les analyses sur la montée de l'extrême droite en général, ce que d'aucuns appellent le procès de fascisation, une question est cruciale, c'est celle du point de non-retour, ou de l'irréversibilité de l'évolution menant au pouvoir de ce courant politique. A quel moment peut-on considérer que la fascisation, qui naturellement passe par plusieurs étapes, est arrivée à maturité, ce qui correspond à la phase finale où ses représentants attirés en viennent à envisager sérieusement la prise du pouvoir ? Non seulement les Insoumis français se posent cette question suite à la manifestation de mercredi, mais il est clair qu'ils y répondent en désignant le scandale qu'elle représente pour eux comme un point charnière dont va dépendre pour l'essentiel la suite des événements. Dans la conférence de presse qu'ils ont animée à sa suite, leur dirigeant tout le premier, ils n'ont cessé de sonner le tocsin, d'alerter leurs compatriotes d'un danger imminent. Une parole prononcée par un syndicaliste policier a particulièrement retenu leur attention, laquelle en effet résume à la perfection l'état d'esprit dominant en France. Le problème de la police, a-t-il clamé haut et fort, c'est la justice. La réalité c'est que dans la bouche d'un policier, cette affirmation est aujourd'hui en France des plus banales. Si elle a pu néanmoins paraître inacceptable à certains, ce n'est pas par elle-même, mais dans le fait qu'elle ait pu être proférée sans que les rangs de la foule à laquelle elle était adressée ne se rompent aussitôt.

M. H.

Constantine

La sensibilisation sur l'importance de la biodiversité en milieu scolaire préconisée

La multiplication des actions de sensibilisation sur l'importance de la biodiversité en faveur des élèves des établissements scolaires a été préconisée jeudi à Constantine par les participants à une journée d'information consacrée à ce sujet, à l'initiative de l'Association de wilaya de la protection de la nature et de l'environnement (Apne).

Par Hocine B.

«L'enrichissement et la valorisation des connaissances des élèves, tous cycles d'enseignement confondus dans ce domaine, en vue d'un développement durable demeure une nécessité», a indiqué, dans son intervention, Belkacem Benbouzid, expert en environnement et membre de cette association, lors de cette rencontre organisée dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la diversité biologique (22 mai).

Accompagner et inculquer la culture de la protection de l'environnement chez les jeunes enfants et leur faire connaître les avantages de la biodiversité et l'amour de la nature, figurent parmi les priorités de l'Apne, actrice incontournable de la transition écologique dans la ville des ponts, a ajouté l'intervenant lors de cette journée ciblant les scolarisés de l'école primaire Koutab-El-Bahi, sise au chef-lieu wilaya.

Pour le président de l'Apne, Abdelmadjid Sebih, «la promo-

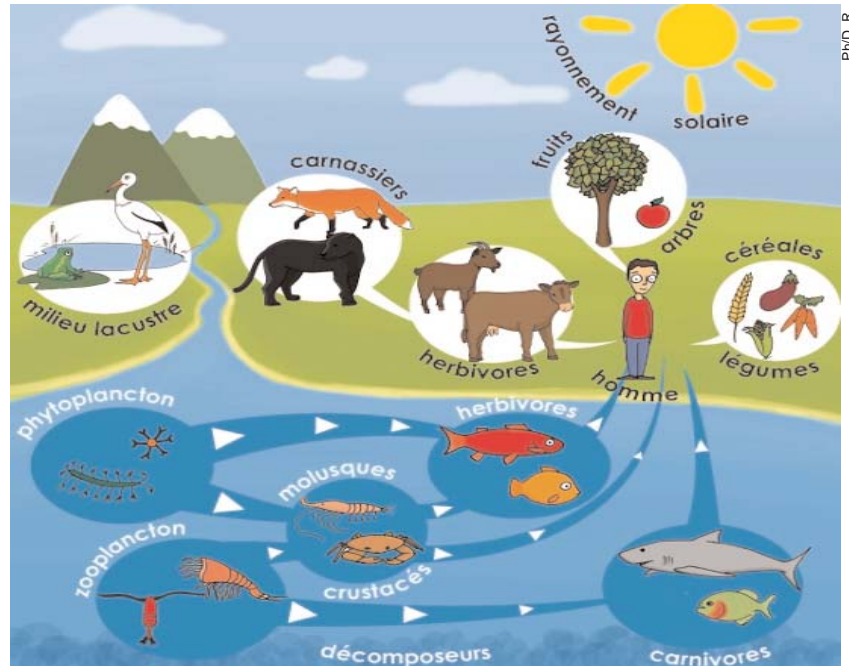
tion de la préservation de la biodiversité vise surtout à pérenniser et développer le capital naturel algérien, le tourisme environnemental ainsi que les ressources en eau».

M. Sebih a également insisté, dans ce contexte, sur la nécessité de développer des filières clés de la biodiversité, dans le but d'assurer une production durable des biens et des services fournis par les écosystèmes.

Placé sous le slogan «Nous sommes une partie de la solution», le programme de cette Journée internationale de la diversité biologique établi par l'Apne a porté également sur l'organisation d'une opération de reboisement d'une cinquantaine d'arbustes au sein de la même structure scolaire, suivie d'une séance consacrée aux méthodes pratiques de plantation des arbres. Les activités programmées ont concerné aussi la création d'un club vert dans cet établissement scolaire, ainsi que l'organisation d'un concours de dessin sur l'environnement au profit des écoliers ciblés.

A noter que l'opération d'exécution de ce programme a été effectuée en étroite collaboration avec les services des directions de la jeunesse et des sports, de l'éducation, de l'environnement et l'Assemblée populaire communale de Constantine.

La FAO célèbre la Journée mondiale des abeilles



L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a célébré jeudi 20 mai la Journée mondiale des abeilles, note l'organisation onusienne sur son site web.

«Depuis des siècles, les abeilles, qui comptent parmi les animaux les plus industrieux, procurent des bienfaits aux êtres humains, aux plantes et à l'environnement», souligne la FAO, rappelant que grâce au transport

du pollen de fleur en fleur, les abeilles et les autres pollinisateurs permettent non seulement de produire une multitude de fruits, fruits à coque et semences, mais aussi d'obtenir plus de variétés, de meilleure qualité, ce qui contribue à la sécurité alimentaire et à la nutrition.

Près de 35 % de la production agricole mondiale dépend de pollinisateurs comme les abeilles, les oiseaux et les

chauves-souris, qui améliorent les rendements de 87 des plantes vivrières les plus cultivées dans le monde, ainsi que de nombreuses plantes médicinales, étaye la FAO.

A l'échelle de la planète, les trois quarts des cultures qui produisent des fruits ou des graines destinés à l'alimentation humaine sont tributaires, au moins en partie, des pollinisateurs.

H. B.

Présidence Brahim Merad prend ses fonctions de Médiateur de la République

M. Brahim Merad a pris, jeudi à Alger, ses fonctions de ministre d'Etat, Médiateur de la République, en remplacement de M. Karim Younes, dont le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis fin aux fonctions mardi.

La cérémonie de passation des pouvoirs s'est déroulée au siège de l'instance, en présence de ses cadres, a précisé un communiqué du cabinet du Médiateur de la République.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre d'Etat, M. Merad, a «adressé ses remerciements au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour sa nomination en tant que Médiateur de la République et pour la confiance qu'il a placée en sa personne», qualifiant cette nomination d'«importante charge stratégique au regard des multiples défis majeurs qui se posent au pays dans différents domaines».

Il a affirmé qu'il ne ménagera aucun effort «en coordination avec les secteurs concernés en vue de faciliter la vie des citoyens et leur donner confiance dans les institutions de l'Etat».

R. N.

L'ambassadeur de l'Etat de Palestine à Alger

L'Algérie, «plus habilitée que les autres» pour diriger un axe diplomatique à même de défendre la Palestine

L'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie, Amine Makboul, a indiqué, jeudi, que l'Algérie, vu son poids arabe, islamique, africain et international, est «plus habilitée que les autres pour réaliser l'unification arabe et diriger un axe diplomatique en vue de défendre le peuple palestinien», appelant les pays normalisateurs à mettre fin à la normalisation de leurs relations avec l'entité sioniste.

Reçu jeudi à Alger par le président du Conseil national des droits de l'homme (CNDH), M. Makboul a salué la position «excellente, claire et privilégiée» de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne, confiant que «nous sommes fiers de l'Algérie dans toutes ses composantes et de son soutien pour notre cause».

Le diplomate palestinien a en

outre ajouté que la position de l'Algérie était distincte de celles d'autres pays et peuples, car l'Algérie, peuple et direction, était d'accord sur une position unifiée, à savoir le soutien du peuple palestinien en considérant la question palestinienne comme «cause sacrée».

De plus, la question palestinienne en Algérie, poursuit-il, «n'est pas une question ordinaire, mais plutôt exceptionnelle, faisant partie des problèmes internes du peuple algérien».

M. Makboul a également mis en avant le rôle de la diplomatie algérienne au niveau de la communauté arabe, du groupe arabe et islamique et des pays non-alignés, et ce, pour appeler à la tenue d'une session de l'Assemblée générale des Nations unies en vue de mettre fin à l'agression sioniste contre la Palestine, indiquant que les

Etats-Unis d'Amérique ont jusqu'à ce jour empêché toute résolution du Conseil de sécurité visant à condamner les crimes de l'occupation sioniste et à mettre un terme à son agression contre le peuple palestinien.

Présidente du groupe arabe, au vu de son poids arabe, islamique, africain et international, l'Algérie est plus qualifiée que les autres pays arabes pour réaliser l'unification arabe, notamment en ces circonstances que traverse le peuple palestinien.

Dans un message adressé aux pays normalisateurs, l'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie les a appelés à «revoir leurs positions», disant que «ces pays sont quotidiennement témoins des crimes perpétrés par l'entité sioniste en Palestine, notamment les actes des colons et des extrémistes sionistes qui ont pris d'assaut les esplanades

de la Mosquée Al-Aqsa et attaqué les fidèles durant Laylat Al-Qadr». Le diplomate a, par ailleurs, souligné que la diplomatie avec l'entité sioniste ne sert à rien, mais plutôt le boycott, ajoutant : «Nous ne disons pas préparez-vous à une nouvelle guerre, mais au moins une guerre économique, diplomatique et politique, en exerçant la pression sur les pays qui soutiennent l'occupation».

Il a également appelé les pays normalisateurs à «mettre fin à la normalisation et retirer leurs ambassadeurs», affirmant que «la décision, si elle est prise, constituerait un coup majeur contre l'entité sioniste et l'administration de l'ancien président américain Donald Trump, d'autant plus que les peuples de ces pays soulignent qu'ils n'accepteront pas la normalisation».

Kamel L.

Djelfa

Cosider Agrico investit dans une ferme aquacole pour l'élevage du Tilapia

■ L'entreprise Cosider Agrico, filière du groupe public Cosider, a réceptionné une nouvelle ferme aquacole au niveau d'un bassin d'irrigation agricole dans la wilaya de Djelfa, ayant une capacité de production annuelle de 60 tonnes de poissons de l'espèce Tilapia rouge, a-t-on appris, jeudi, auprès de la société chargée de la réalisation ce projet.



Par Siham N.

Selon Abd Nacer Bahira, gérant de la société Martece, spécialisée dans la réalisation des

cages flottantes et des produits d'aquaculture, cette ferme aquacole, réalisée pour le compte de Cosider Agrico pour un montant de 37 millions DA, aura une capacité de production

annuelle de 60 tonnes de Tilapia rouge, «un poisson connu pour ces vertus nutritives et sa richesse en Oméga 3 ainsi qu'en vitamines B et D».

S'exprimant à l'occasion

d'une journée de sensibilisation sur les vertus des poissons aquacoles organisée à l'intention des écoliers au niveau des Sablettes (Alger), M. Bahira a fait savoir que dix cages flottantes ont été installées dans un étang d'irrigation agricole dans la wilaya de Djelfa.

Le responsable de Martece a expliqué que l'eau de cette étang est destinée pour l'irrigation des céréales ainsi que pour l'arrosage d'une plante fourragère appelée «luzerne», cultivée comme plante fourragère pour l'alimentation de bétail.

Dans le cadre de ce projet de ferme aquacole, la société Martece a intégré un système de réchauffement et d'injection automatique d'oxygène au niveau des cages, permettant d'assurer l'élevage et la produc-

tion même durant la période hivernale.

Selon M. Bahira, l'exploitation des bassins d'irrigation pour l'élevage des poissons permet la fertilisation naturelle des cultures.

S. N.

Bénéfices des multinationales Washington propose une imposition mondiale minimum de 15 %

La proposition américaine de fixer à 15 % «au moins» le taux d'imposition sur les bénéfices des multinationales à l'échelle mondiale a été bien accueillie hier par l'Allemagne et la France, avant une réunion des ministres des Finances de l'UE à Lisbonne.

Cette proposition de Washington «serait un bon compromis», a estimé le ministre français Bruno Le Maire. «Mais la question-clé n'est pas le chiffre. Nous pouvons vivre avec 15 % mais la question-clé est de définir un cadre mondial pour la taxe numérique et pour une taxe minimale et d'arriver à un compromis politique pas plus tard qu'au G20 début juillet en Italie», a-t-il ajouté.

La proposition d'un minimum de 15 % «est vraiment un grand progrès», a déclaré le ministre allemand des Finances, Olaf Scholz. «Je suis très heureux ce matin que nous ayons cette perspective que cet accord sur lequel nous travaillons depuis si longtemps puisse aboutir cet été».

Des négociations sont en cours à l'Organisation pour la coopération et le développement économique (Ocde), à l'initiative de Washington, afin de mettre en place un taux d'imposition sur les bénéfices des multinationales qui soit harmonisé dans les différents pays.

L'administration Biden a proposé à ses partenaires de l'Ocde de fixer à 15 % «au moins» le taux d'imposition sur les bénéfices des multinationales, a indiqué jeudi le Trésor américain dans un communiqué de presse.

Le Trésor a souligné que 15 % «est un plancher» et que les discussions vont se poursuivre avec l'objectif d'être «ambitieux» et d'«augmenter ce taux».

L'Ocde, qui regroupe 36 pays, souhaite obtenir un accord de principe global lors du G20 Finances des 9 et 10 juillet, puis lors d'une réunion finale en octobre.

C'est la première fois que les Etats-Unis proposent formellement un taux.

Réalisation des projets du secteur

Mines : un plan de travail arrêté avec une feuille de route

Un plan de travail a été arrêté pour la réalisation des projets miniers avec une feuille de route qui définit les prochaines étapes, a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère de l'Energie et des Mines.

Ce plan de travail a été arrêté aux cours d'une réunion tenue jeudi par le ministre l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab,

avec les cadres du secteur, a précisé la même source.

Cette réunion de coordination, qui a regroupé des cadres du ministère, du Groupe Sonatrach, des agences et des entreprises du secteur minier, entre dans le cadre du suivi des instructions

données par le président de la République lors du Conseil des ministres tenu le 16 mai dernier, a

ajouté le communiqué. Un point de situation concernant l'élaboration des textes d'application de la loi régissant les hydrocarbures a été présenté également lors de la même réunion, a souligné le ministère.

Ainsi, sur les 39 textes d'application, dont 2 arrêtés (finalisés et signés), 36 décrets exécutifs finalisés, dont 21 examinés et

approuvés par le Conseil du gouvernement, a détaillé la même source. M. Arkab a demandé d'accélérer la finalisation des 3 textes restants en vue d'achever le dispositif réglementaire régissant les activités hydrocarbures, tout en félicitant le groupe en charge de l'élaboration de ces textes, a conclu le communiqué.

Salem K.

Le DG du budget

La loi organique relative aux lois de finances consacrer le «budget citoyen»

Le directeur général du budget au ministère des Finances, Abdelaziz Fayed, a indiqué, jeudi à Alger, que la loi organique 18-15 relative aux lois de finances qui entrera en vigueur en 2023 consacrer le «budget citoyen» qui se veut une version simplifiée des lois de finances dans le but de faciliter l'accès des citoyens à l'information se rapportant à la dépense des fonds publics.

Présentant un exposé sur le cadre juridique énoncé dans la loi organique relative aux lois de finances, lors d'une journée d'étude organisée au siège de la wilaya d'Alger, en présence du wali Youcef Cherfa et des cadres de la wilaya concernés par la gestion des différents budgets (cadres de l'administration locale), M. Fayed a évoqué le système de modernisation budgétaire incarné par la loi organique 18-

15 et qui «prévoit une révision du mode de gestion des fonds publics de manière à passer d'une logique de moyens à une logique de résultats».

A compter de 2023, cette loi organique consacrer le «budget citoyen» qui se veut une version simplifiée des lois de finances qui permettra aux citoyens de savoir comment les fonds publics sont utilisés et dépensés.

La loi organique adoptée en 2018 et devant entrer en vigueur en 2023 prévoit une refonte du budget à travers un portefeuille de programmes dédiés à chaque département ministériel concrétisant la politique publique dans les différents secteurs, avec des indicateurs d'efficacité pour mesurer l'impact de la mise en œuvre de ces programmes et la qualité et le coût du service public.

Cette nouvelle approche

repose sur l'allocation des ressources financières en fonction de besoins prédéfinis, avec la liberté d'initiative pour les gestionnaires dont les responsabilités seront bien définies et qui devront rendre des comptes concernant les résultats de la mise en œuvre des programmes.

M. Fayed a précisé que des journées d'étude analogues seront organisées au niveau de toutes les wilayas du pays pour présenter cette loi organique.

La rencontre a également été l'occasion d'informer tous les acteurs concernés par l'élaboration et la mise en œuvre du budget des détails des réformes inscrites dans ce cadre.

Afin de consacrer ce changement au titre du nouveau cadre budgétaire, un programme de formation est prévu au profit des intervenants dans le domaine budgétaire (comptables et

ordonnateurs). Il sera également question d'une formation au profit des cadres en charge de la gestion au niveau des administrations et des institutions publiques.

Outre une formation théorique, les participants bénéficieront d'une formation pratique à travers des ateliers qui permettront l'élaboration d'un budget et d'un programme selon les normes fixées par la loi organique relative aux lois de finances, a fait savoir le responsable.

De son côté, le wali d'Alger a précisé que les réformes prévues dans la loi organique 18-15 «confirmeront davantage l'efficacité à la gestion des différents programmes et permettront d'améliorer la gouvernance en sortant de la gestion classique et de réaliser le développement local durable».

H. T.

Après une rupture de deux ans

Boudjima renoue avec son Salon du livre

■ Les habitués du Salon du livre de Boudjima sont heureux d'assister à la sixième édition de cet évènement. Ouvert jeudi au public, ce salon accueille plus d'une centaine d'auteurs et une trentaine d'éditeurs. L'organisation de cette 6^e édition «est un défi déterminant pour la survie de cette manifestation», dira Smaïl Boukhroub, président de l'Assemblée populaire communale (APC) locale, organisatrice de l'évènement.



Par Adéla S.

«L'organisation du salon, lancée en 2014 à l'occasion de l'inauguration de la bibliothèque commu-

nale, a été suspendue durant les 2 dernières années pour cause du contexte politique et sanitaire qu'a connu le pays.

L'organisation de la 6^e édition était un défi déterminant pour nous comme pour la survie de

cette manifestation devenue un rendez-vous institué, après cette rupture», a-t-il souligné.

Le salon est placé cette année sous le thème «Citoyenneté active» pour «mettre en débat des thèmes

d'actualité qui traversent la société, tels que la citoyenneté, le vivre ensemble et la tolérance, et permettre l'échange et le foisonnement d'idées durant ces 3 jours».

Des participants à ce salon, auteurs et éditeurs, qui ont déjà participé aux précédentes éditions, ont salué l'organisation de cette 6^e édition et plaidé pour «une véritable politique de soutien et de promotion du livre».

Nadjib Stambouli, journaliste et écrivain, a relevé «un désintérêt pour le livre, résultat de plusieurs facteurs dont le coût du livre pour le lecteur», mais aussi «toute la problématique du support papier qui est un phénomène mondial», précise-t-il.

C'est pourquoi, «une réaction urgente du monde du livre, éditeurs et pouvoirs publics notamment, pour trouver des solutions est plus que nécessaire», dira-t-il en soulignant que «l'exemple de ce Salon de Boudjima est illustratif des initiatives encourageantes pour le livre».

Pour sa part, Leila Hamoutène, auteur de plusieurs livres didactiques pour enfants et de romans, a déploré «un marasme» qui caractérise le monde du livre qui est, avant tout, estime-t-elle, «une mise en

rapport avec les autres».

«La société d'aujourd'hui n'a plus le même regard sur le livre qu'il y a 20 ans. Une frange importante de la société, en occurrence les jeunes, échappe à ce monde», constate-t-elle, préconisant «une intervention combinée des pouvoirs publics et des éditeurs pour la relance de l'intérêt à la lecture».

«Les pouvoirs publics, à travers non seulement le soutien aux éditeurs, peuvent intervenir à travers les établissements scolaires et les différentes collectivités locales pour promouvoir la culture du livre, quant aux éditeurs, ils doivent s'ouvrir sur le livre numérique qui est un support plus porteur aujourd'hui, auprès des jeunes notamment», a-t-elle souligné.

A. S.

Bande dessinée Kentaro Miura, auteur de «Berserk», est mort

LE MANGAKA Kentaro Miura, connu notamment pour être l'auteur de «Berserk», est mort à l'âge de 54 ans, a annoncé jeudi l'équipe du magazine de mangas «Young Animal», qui publie cette œuvre médiévale-fantastique depuis plus de trente ans.

Kentaro Miura «s'est éteint le 6 mai dernier, victime d'une dissection aortique», a annoncé sur Twitter ce magazine de la maison d'édition japonaise Hokusensha, présentant ses condoléances et exprimant aussi son «immense respect et sa gratitude».

Ancré dans un univers dit «Dark Fantasy», à l'ambiance sombre et apocalyptique, «Berserk», paru pour la première fois en 1989, raconte l'histoire de Guts, un guerrier solitaire traqué par des forces obscures qui cherche à se venger de son ancien maître.

Publié par épisodes dans le magazine «Young Animal», «Berserk» faisait également l'objet d'une diffusion en manga, dont les 40 tomes parus à ce jour se sont écoulés à plus de 50 millions d'exemplaires dans une quinzaine de pays, dont la France ou les Etats-Unis.

Cette œuvre, toujours en cours, avait aussi fait l'objet d'adaptations en série animée, en roman, en films d'animation au cinéma ou encore en jeux vidéo. Avec sa violence graphique et son dessin très détaillé, «Berserk» a fortement influencé d'autres productions culturelles, comme les séries de jeux vidéo japonais Souls (Demon's Souls, Dark Souls...).

Kentaro Miura avait été distingué en 2002 pour «Berserk» dans la catégorie prix de l'excellence du prestigieux prix culturel japonais Osamu-Tezuka.

R. I.

Exposition

«Dérangeants» de Kenza Daoud s'ouvrent aujourd'hui

Une exposition signée Kenza Daoud s'ouvre aujourd'hui à la galerie Bloom the Art Factory à El Biar. Prévus du 22 mai courant au 12 juin prochain, cette exposition sera aussi sombre qu'originale, selon les organisateurs. «Dérangeants, étranges, perturbants voire choquants, il y a dans l'histoire de l'art des chefs-d'œuvre que l'on imagine pourtant pas avoir dans son salon». Pour Kenza Daoud, la beauté tout comme la vérité peut être troublante, sombre ou brutale. Son art est une pratique

consciente par laquelle elle produit un effet psychologique chez celui qui le regarde, il touche à la conscience, à l'intellect mais surtout à la philosophie et à la condition humaine. Depuis «Les Aliénés», première exposition en septembre 2019 et sujet de son mémoire de fin d'études à l'Ecole régionale des beaux-arts de Tipaza, elle s'affranchit de certains diktats du marché de l'art, la finalité de son esthétique est ailleurs... ses peintures et sculptures nous forcent à regarder le monde avec lucidité. Dessinatrice virtuose,

elle revient presque toujours au fondamentaux de l'antiquité, ses croquis minutieux à l'encre, au fusain ou au crayon, fourmillent de détails. Le geste, l'académisme, le beau, ces mots tabous dans l'art contemporain, elle les revendique sans aucun complexe, à rebours de tout exotisme, elle ne ment pas, ses œuvres non plus, en témoignent ses allégories bouleversantes. «Le métier de galeriste n'est pas de vendre des mètres carrés de murs blancs, mais un regard, une esthétique. Alors quand la plupart préfèrent ne pas prendre

de risque en exposant un art à contre-courant, suivre mon instinct me semblait être une évidence». Kenza Daoud est une artiste incontournable. «Ci sa place de petite protégée est toute trouvée, ses œuvres s'adressent aux collectionneurs qui attendent de l'art autre chose qu'un plaisir rétinien, aux curieux qui ne regardent pas le contemporain par le prisme de la tendance du jour ni par les embardées du marché», écrit Sabrina Tazamoucht, la galeriste.

L. B.

Dédiées à l'histoire, la politique et l'actualité

Les éditions Anep annoncent trois nouvelles publications

Les éditions «Anep» ont annoncé jeudi la publication de trois nouveaux ouvrages, déjà disponibles en librairie, dédiés à l'histoire, la politique et l'actualité de la pandémie de coronavirus.

L'éditeur annonce la publication de «La Qal'a des Béni Hammad, reine du Hodna de l'Aurès et des Ziban», de l'archéologue et historien Abderrahmane Khelifa, dédié à cette ville forteresse et capitale des Hammadites fondée en 1007 et qui figure sur la liste représentative du patrimoine

mondial de l'humanité de l'Unesco depuis 1980.

Historien et archéologue, Abderrahmane Khelifa a signé de nombreux ouvrages sur le patrimoine culturel algérien dont «Honaïne : ancien port du royaume de Tlemcen», «Alger la bien gardée», «Alger, histoire et patrimoine» ou encore «Béjaïa, capitale des lumières».

Autre publication disponible en librairie, «Face à la pandémie, l'humanité au défi», dernier essai de l'universitaire Mustapha Cherif qui aide à «penser un présent confus et un avenir impré-

sible», au moment où l'humanité traverse un choc violent caudé par la pandémie et est mise au défi d'être résiliente et de changer de comportement.

Professeur de philosophie et artisan du dialogue des civilisations, Mustapha Cherif est lauréat du Prix de l'Unesco du dialogue des cultures et auteur de «Le principe du juste milieu», «L'Emir Abdelkader, apôtre de la fraternité», ou encore «Le Coran et notre temps».

Dans le registre de la politique internationale, les éditions Anep proposent «Sur le toit du

monde, chroniques américaines», du diplomate et universitaire Amine Kherbi qui retrace l'histoire du nouvel exceptionnalisme américain et dresse le portrait d'une Amérique conservatrice et différente des autres nations.

Diplomate de carrière, Amine Kherbi a occupé le poste d'ambassadeur d'Algérie dans de nombreux pays et auprès des organisations internationales, en plus d'avoir enseigné en Algérie et en France.

F. H.



À Ghaza et en Israël

Les armes se taisent après l'entrée en vigueur d'une trêve

■ Pas d'avions de combat dans le ciel et pas d'alertes à la roquette : les armes se sont tues hier dans la bande de Ghaza et en Israël, quelques heures après l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu qui a mis fin à 11 jours d'hostilités sanglantes.

Par Mourad M.

Le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, a qualifié de «succès exceptionnel» l'opération israélienne contre le mouvement islamiste palestinien Hamas, au pouvoir dans le territoire pauvre et exigu où vivent entassés quelque deux millions de Palestiniens. La trêve, entrée en vigueur à 02h00 locales hier, a été obtenue grâce aux efforts intenses des États-Unis et de l'Égypte principale pour faire cesser les violences qui ont fait 243 morts palestiniens, dont 66 enfants et des combattants, selon les autorités à Ghaza, et 12 morts en Israël incluant un enfant et une adolescente ainsi qu'un soldat, d'après la police. A partir de «02h00, aucun tir n'a été détecté et les avions (de l'armée) sont retournés à leurs bases», a indiqué l'armée israélienne. A l'annonce du cessez-le-feu, des milliers de Palestiniens ont célébré

dans la nuit à Ghaza la fin des bombardements israéliens, de même qu'en Cisjordanie et à Jérusalem-Est occupées. «C'est l'euphorie de la victoire», a lancé devant les manifestants Khalil al-Hayya, un ténor du Hamas dans l'enclave soumise à un blocus israélien depuis près de 15 ans. Au matin, les habitants de Ghaza sont sortis inspecter les dégâts et leurs maisons dont de nombreuses ont été dévastées par les raids aériens ou les tirs d'artillerie israéliens. «C'était une véritable guerre, terrifiante pendant 11 jours. Ni nous ni les enfants n'avons pu dormir à cause des bombardements. Nous sommes très heureux après ce cessez-le-feu», a dit Mohammad Abou Odeh, un Palestinien dans la bande de Ghaza. Au moins cinq dépouilles ainsi qu'une dizaine de survivants ont été retrouvés dans des tunnels souterrains dans l'enclave bombardée par l'armée israélienne, selon des secouristes. Deux délégations

égyptiennes doivent être envoyées à Tel-Aviv et dans les Territoires palestiniens «pour surveiller la mise en œuvre du cessez-le-feu», selon des sources diplomatiques égyptiennes. Le cessez-le-feu a été annoncé après une réunion du cabinet de sécurité israélien dirigée par M. Netanyahu, qui a «accepté à l'unanimité» l'initiative égyptienne de «cessez-le-feu bilatéral sans condition». Dans la foulée, le Hamas, mouvement considéré comme «terroriste» par l'État hébreu, l'Union européenne et les États-Unis, a affirmé que «la résistance palestinienne respectera cet accord aussi longtemps que l'occupation le respectera». Il faisait allusion à l'occupation par Israël du territoire palestinien de Cisjordanie et du secteur palestinien de Jérusalem depuis 1967. L'armée israélienne s'est retirée unilatéralement de Ghaza en 2005, après près de 40 ans d'occupation. «Je suis très heureux du cessez-le-feu, mais cette guerre, la suivante et celle d'après sont vaines. Tant qu'il n'y aura pas de solution politique, les deux nations continueront la lutte», a déclaré Tal Nissimov, un Israélien, à Tel-Aviv, ville qui fut la cible de roquettes palestiniennes. A l'étranger, Berlin a salué le cessez-le-feu mais estimé qu'il fallait désormais «s'attaquer aux causes profondes du conflit israélo-palestinien» qui dure depuis plus de 50 ans. La France, la Russie, la Chine et



PH. > D. R.

l'Union européenne ont aussi jugé nécessaire une relance du processus de paix entre Israël et l'Autorité palestinienne. Les négociations de paix, suspendues depuis 2014, achoppent sur de nombreux points dont le statut de Jérusalem-Est et la colonisation israélienne des territoires palestiniens, alors que le soutien à la solution à deux États, une Palestine indépendante aux côtés d'Israël, commence un peu à s'éroder. Flambée de violences la plus meurtrière depuis celle de 2014, le dernier cycle de violences a éclaté le 10 mai avec le tir par le Hamas de salves de roquettes vers Israël en «solidarité» avec les centaines de Palestiniens blessés lors de heurts avec la police israélienne à Jérusalem-Est. A l'origine des heurts, la menace d'expulsion de familles palestiniennes au profit de colons israéliens. Après les tirs palestiniens, Israël a cherché

à «réduire» les capacités militaires du Hamas. L'armée a annoncé, dans un «résumé» de son offensive, avoir tué «25 haut responsables du Hamas» et détruit plus de «100 km de tunnels» et des dizaines d'immeubles servant selon elle «d'infrastructures aux activités terroristes du Hamas». «Nous avons atteint les objectifs, c'est un succès exceptionnel», a affirmé M. Netanyahu au QG militaire à Tel-Aviv. D'après l'armée, le Hamas et le Jihad islamique ont lancé plus de 4 300 roquettes, des tirs d'une intensité inégalée contre Israël. Plus de 90 % ont été interceptées par le système anti-missiles israélien. Malgré la trêve, les regards restent tournés vers la Cisjordanie, où les affrontements entre Palestiniens et forces israéliennes ont fait plus de 25 morts palestiniens en 11 jours, pire bilan depuis des années dans le territoire. M. M.



Commentaire

Soulagement

Par Fouzia Mahmoudi

Si la récente crise qui a secoué le Proche-Orient a été une tragédie pour les populations locales, elle l'a aussi été pour Joe Biden qui s'est retrouvé obligé de tourner le dos à une partie de son électorat qui s'est largement attachée, ces dernières années, à la cause palestinienne. Car sans surprise, le président américain a suivi la ligne historique américaine pro-israélienne en justifiant les décisions des dirigeants hébreux en affirmant qu'«Israël a le droit de se défendre», visiblement, quelles que soient les conséquences sur les populations civiles palestiniennes. D'ailleurs durant les semaines qu'a duré le conflit, des dizaines de manifestations pro-palestiniennes ont été organisées un peu partout aux États-Unis. Une situation assez inédite, alors que par le passé les manifestations de soutien étaient généralement plutôt dirigées envers les Israéliens. C'est ainsi avec un soulagement visible que le président américain a estimé ce jeudi que le cessez-le-feu à Ghaza, alors attendu dans la nuit, représentait «une vraie opportunité» d'avancer vers la paix, tout en exprimant sa «sincère reconnaissance» à l'Égypte pour son rôle dans les négociations. «Je veux exprimer ma reconnaissance au président Al-Sissi et aux hauts responsables égyptiens qui ont joué un rôle absolument crucial», a-t-il souligné. «Je suis convaincu que les Palestiniens et les Israéliens méritent tout autant de vivre en sécurité et de jouir d'un même niveau de liberté, de prospérité et de démocratie», a déclaré Joe Biden depuis la Maison-Blanche. «Mon administration poursuivra ses efforts diplomatiques discrets mais déterminés pour aller vers cet objectif. Je suis convaincu que nous avons une vraie opportunité d'avancer et je m'engage à travailler en ce sens», a-t-il poursuivi. Après l'annonce de cette trêve, le chef de la diplomatie américaine, Antony Blinken, a déclaré sur Twitter se rendre au Moyen-Orient «dans les prochains jours». «Je me rendrai dans la région dans les prochains jours et je suis impatient de rencontrer le ministre (israélien) des Affaires étrangères et d'autres responsables israéliens, palestiniens et régionaux», a-t-il tweeté. Ces rencontres auront pour but de «travailler ensemble à la construction d'un avenir meilleur pour les Israéliens et les Palestiniens», a indiqué le département d'État dans un communiqué. Plus tôt jeudi, Antony Blinken s'était dit prêt à aller au Moyen-Orient «si cela aide à aller au-delà de la violence» et «s'il y a un bon moment» lors d'un déplacement au Groenland, où il terminait une tournée consacrée à l'Arctique. Reste à voir quel type de politique l'administration Biden mènera dans les mois et années à venir, et surtout si le président américain et son équipe se pencheront sur un traitement plus équitable et humain des Palestiniens et d'une nouvelle feuille de route pour une paix qui satisfera une majorité des acteurs du conflit israélo-palestinien. F. M.

Grèce

Les pompiers «prudemment optimistes» sur l'incendie des montagnes de Geraneaia

Des centaines de pompiers grecs combattent hier, pour le deuxième jour consécutif, un important feu de forêt dans les montagnes de Geraneaia, à l'ouest d'Athènes, espérant en venir à bout grâce à l'amélioration des conditions météo. Près de 300 soldats du feu ont bataillé toute la nuit pour contenir les flammes dans les montagnes escarpées de Geraneaia surplombant le golfe de Corinthe, à quelque 90 km d'Athènes. «Les conditions sont bien meilleures», a déclaré, hier, un porte-parole des pompiers, Vassilis Vathrakogiannis, ajoutant que les services d'incendie «espéraient» contenir le sinistre grâce aux avions bombardiers d'eau. «Nous sommes prudemment optimistes que nous arrivions à limiter le feu pendant la journée, avec l'amélioration progressive des conditions météo», a déclaré aux journalistes le ministre adjoint de la Protection civile, Nikos Hardalialis. Les vents devraient faiblir prochainement, mais les flammes ont déjà brûlé 40 km² de pinèdes

et d'autres terres, a estimé M. Hardalialis. Quinze avions participaient aux opérations hier, assistés de l'armée, a-t-il précisé. Des centaines de personnes ont été évacuées de leurs maisons de part et d'autre du massif montagneux de Geraneaia, une zone d'habitat sauvage que l'incendie parcourait pour le deuxième jour hier. Il s'agit du premier feu de forêt important de la saison, qui s'est déclaré mercredi soir près de Schinos, un village mitoyen de la station balnéaire de Loutraki, sur le golfe de Corinthe. L'incendie est apparemment parti d'un feu de végétaux dans un champ d'oliviers, a précisé la Protection civile. Interrogé hier matin sur la chaîne de télévision publique ERT, le chef des pompiers, Stefanos Kololouris, a affirmé que l'objectif était désormais que «le front ne s'étende pas davantage vers Megara», ville côtière à une quarantaine de kilomètres du Pirée, le port d'Athènes. «Nous sommes sur le pied de guerre», a déclaré jeudi soir le maire de Megara, Grigoris

Stamoulis. La Protection civile a envoyé toute la nuit de jeudi à hier des SMS demandant aux habitants d'«évacuer immédiatement» par la route côtière «pour des raisons préventives». «Le feu est arrivé à 5 km de Megara jeudi», a déclaré un habitant sur Skai TV. «Les vignobles, les maisons, les récoltes ont été brûlés, c'est une catastrophe... beaucoup de mes amis ont eu leurs maisons brûlées». Habitations calcinées, hangars agricoles en cendres, a constaté l'AFP. La zone côtière du golfe de Corinthe abrite de nombreuses résidences secondaires, endommagées et détruites par le feu, avant que le feu ne gagne les montagnes, au nord de l'isthme de Corinthe. Les autorités ont reconnu que beaucoup de propriétés ont été détruites mais n'ont pas souhaité en préciser le nombre, avant que le feu ne soit éteint. Aucune victime n'a été signalée depuis mercredi soir, mais au moins 17 villages et hameaux ainsi que deux monastères ont été évacués, selon les pompiers.

Migrations irrégulières

Rome et Tunis renforcent leur coopération

■ La ministre italienne de l'Intérieur, Luciana Lamorgese, a annoncé, lors d'une visite à Tunis jeudi, la création d'un canal d'échanges directs entre Tunis et Rome afin de coordonner la lutte contre les migrations irrégulières, après des pics d'arrivées à Lampedusa.



Par Mondji B.

Mme Lamorgese et la commissaire européenne aux Affaires intérieures, Ylva Johansson, ont proposé des aides économiques à la Tunisie qui peine à rembourser ses dettes, en échange d'un effort accru de Tunis pour empêcher les migrants d'arriver en Europe. «L'Italie a eu la confirmation de la volonté de la Tunisie d'ins-

taurer une ligne directe entre nos deux pays pour échanger des informations sur les départs irréguliers», a-t-elle déclaré après une rencontre avec le Chef du gouvernement, Hichem Mechichi, qui est aussi ministre de l'Intérieur par intérim.

En outre, «les autorités tunisiennes ont accepté plus de flexibilité dans les règles de rapatriements de personnes arrivées irrégulièrement en Italie», selon un communiqué du ministère italien de l'Intérieur.

«Nous avons obtenu des résultats politiques très encourageants après nos discussions aujourd'hui», a estimé de son côté la commissaire européenne Johansson, saluant la mise en place de cette «hotline».

Migrants : l'UE cherche un accord avec la Tunisie et la Libye

L'Union européenne est en discussion avec la Tunisie pour

un accord qui proposerait à ce pays de l'aide économique en échange d'un effort accru de sa part pour empêcher les migrants d'arriver en Europe, a annoncé jeudi un haut responsable européen.

La commissaire européenne pour les affaires intérieures, Ylva Johansson, a déclaré au journal italien «La Repubblica» que des discussions similaires avaient également commencé avec la Libye.

L'Italie réclame constamment que les autres pays européens l'aident à faire face aux arrivées de plus en plus importantes de migrants, qui tentent la traversée vers son île de Lampedusa, proche des côtes tunisiennes et libyennes.

M^{me} Johansson a expliqué dans son interview à «La Repubblica» que Bruxelles était en train d'organiser «un réseau d'aide bénévole» pour cet été, en attendant une solution plus pérenne avec un accord sur le partage des migrants entre pays européens.

Mais «nous cherchons aussi à bloquer les départs de migrants vers l'Europe», a-t-elle expliqué, notamment grâce à cet accord avec la Tunisie, qui devrait être conclu d'ici la fin de l'année.

La responsable européenne a expliqué qu'elle se rendrait jeudi en Tunisie avec la ministre italienne de l'Intérieur, Luciana Lamorgese, «pour travailler sur un accord qui accorderait à ce pays une aide pour son économie, qui a terriblement souffert de la crise provoquée par le coronavirus, mais aussi des ressources pour lui permettre de mieux combattre les trafiquants

d'êtres humains».

«Il y aura des fonds européens pour l'économie, les investissements, l'emploi. De leur côté, les autorités tunisiennes s'engagent à mieux surveiller leurs frontières, pour renvoyer dans leur pays les migrants qui ne sont pas des réfugiés, et à rapatrier leurs citoyens qui sont partis pour l'Europe illégalement», a-t-elle expliqué.

Et des discussions sont en cours avec le gouvernement libyen du Premier ministre Abdulhamid Dbeibah, pour un accord sur un meilleur contrôle des départs de migrants des côtes libyennes, a-t-elle ajouté, estimant qu'il «n'était pas nécessaire d'attendre les élections de décembre dans ce pays».

M. B.

Maroc Assouplissement partiel des restrictions anticoronavirus

Le Maroc a annoncé l'assouplissement à partir d'hier des restrictions liées à la pandémie de coronavirus, dont le couvre-feu nocturne, à la suite d'une baisse des cas de contamination, a indiqué, jeudi, l'exécutif dans un communiqué.

Cet assouplissement «tient compte des conclusions du suivi quotidien et continu de la situation épidémiologique dans le royaume, surtout la baisse des cas de contamination au Covid-19», souligne le communiqué. Le couvre-feu nocturne, imposé depuis fin décembre et renforcé durant le mois de ramadhan, sera en vigueur de 23h00 et 04h30 à partir de vendredi (hier), contre de 20h00 à 6h00 auparavant.

61 nouveaux décès en Tunisie, le seuil des 12 000 morts dépassé

Avec 61 nouveaux décès liés au coronavirus enregistrés mardi, le nombre total de décès dus au Covid-19 a dépassé en Tunisie les 12 000 morts, rapporte le ministère tunisien de la Santé.

Dans son bulletin quotidien sur la situation épidémique dans le pays, le ministère a fait savoir que 1 397 nouvelles contaminations ont été dénombrées à la même date, sur 5 792 analyses effectuées, ajoutant que le nombre total de guérisons a atteint 291 515 personnes.

Le nombre de personnes vaccinées contre le Covid-19 depuis le démarrage de la campagne de vaccination le 13 mars dernier a atteint 656 077 personnes, tandis que le nombre de celles inscrites à la plateforme de vaccination a dépassé un 1 792 000 personnes.

Maya H.

Libye

Dbeibah en visite officielle fin mai à Rome

Le Chef du gouvernement intérimaire en Libye, Abdelhamid Dbeibah, effectuera le 31 mai en cours une visite officielle en Italie, a fait savoir, mercredi, le ministre italien des Affaires étrangères, Luigi Di Maio.

«Outre l'examen des questions bilatérales, M. Dbeibah rencontrera au cours de sa visite les hommes d'affaires italiens pour débattre des différentes opportunités d'investissement en Libye», a souligné M. Di Maio.

Le chef de la diplomatie italienne a indiqué, par ailleurs, qu'«un consulat italien ouvrira ses portes le 26 mai courant dans la ville de Benghazi».

Di Maio a indiqué aussi que «des préparatifs sont en cours pour rouvrir le Bureau de l'Agence du commerce extérieur de l'Italie à Tripoli».

Le Premier ministre italien, Mario Draghi, avait indiqué au mois d'avril dernier au cours d'une visite à Tripoli, que «l'Italie

veillera à jouer un rôle de premier rang dans la reconstruction de la Libye». «L'Italie accompagnera également les nouvelles autorités libyennes dans l'instauration d'une nouvelle phase en Libye et dans la lutte contre le phénomène de la migration clandestine», avait-il ajouté.

M. Draghi avait procédé, lors de sa visite, à la signature d'un mémorandum d'entente et d'amitié avec les autorités libyennes.

La Libye réclame auprès de l'Italie notamment une coopération en matière de lutte contre la migration clandestine et dans les secteurs de l'énergie.

Plateforme constitutionnelle : la Manul appelle le FDPL à une session plénière virtuelle

La Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) a appelé, jeudi, les membres du

Forum de dialogue politique libyen (FDPL) à une session plénière virtuelle les 26 et 27 mai courant, afin de débattre de la nouvelle plateforme constitutionnelle, indique un communiqué de la Mission.

«Les membres du FDPL discuteront de la copie de la nouvelle plateforme constitutionnelle proposée récemment par la Manul», précise le communiqué, notant que «les résultats de cette réunion seront soumis à la Chambre des représentants du peuple (Parlement) et au Comité consultatif».

La Manul a dénoncé une nouvelle fois les auteurs de la publication d'une copie erronée de la nouvelle plateforme constitutionnelle sur les réseaux sociaux, soulignant que «ces derniers cherchent à semer la zizanie».

Le Bureau d'information de la (Manul) a démenti, mardi, avoir publié une copie de la nouvelle plateforme constitutionnelle, notant que «celle qui circule sur



EN U20

Fin du deuxième stage

Le deuxième groupe présélectionné par Mohamed Lacete avec la présence de 34 autres joueurs, le staff technique des Verts est en train de préparer un groupe pour la Coupe Arabe des nations.

«Le travail d'évaluation se poursuivra par la convocation d'un troisième groupe qui, lui, sera constitué d'un amalgame de joueurs évoluant à l'étranger et d'autres du championnat national pour un rassemblement au CTN de Sidi Moussa du 21 au 25 mai 2021», a indiqué la Fédération.

Younes Aitamer (Bayern Munich) sélectionné

Sur un autre plan, le milieu de terrain du Bayern Munich, Younes Aitamer, que nous vous avions fait découvrir il y a quelques mois, est officiellement convoqué en équipe nationale U20 par Mohamed Lacete.

Le Germano-Algérien âgé de 18 ans, qui évolue avec l'équipe U19 du club bavarois, va rejoindre le stage des U20 réservé aux joueurs binationaux au Centre technique national de la FAF à Sidi Moussa du 21 au 25 mai, en préparation pour la Coupe Arabe U20, prévue au mois de juillet en Egypte.

Le stage verra la présence de plusieurs nouveaux joueurs, à l'image de Rayan Dehilis (Olympique Marseille), Samy Mahour (La Gantoise) et Idriss Bounaas (Olympique Lyon).

USM Alger

Le gardien Guendouz dément vouloir partir

Dans une interview à la chaîne officielle du club, le gardien de l'USM Alger, Alexxis Guendouz, dément vouloir quitter le club de Soustara.

«Je ne suis pas au courant de ces histoires de départ et des contacts», a déclaré Guendouz. «Je travaille tous les jours à l'USMA, et je continue à travailler, je n'écoute pas le reste. Je compte honorer mon contrat, après, on ne sait pas ce qu'il adviendra de mon avenir, mais pour l'instant je suis là». Arrivé l'été dernier en pro-

venance de l'AS Saint-Etienne, le portier franco-algérien de 25 ans a débuté la saison comme titulaire mais a perdu sa place après quelques erreurs et performances mitigées. Dernièrement, il a été relégué comme troisième choix au poste de gardien après le retour de blessure de Mohamed Lamine Zemmamouche. Alexxis Guendouz est sous contrat avec l'USM Alger jusqu'en octobre 2022.

Championnats d'Afrique

Ezzine glane l'argent, Rebahi et Moussa le bronze

Le judoka algérien Waïl Ezzine (-66 kg) a remporté la médaille d'argent de la 42^e édition des Championnats d'Afrique de judo après sa défaite en finale, ce jeudi à Dakar (Sénégal), à l'occasion de la première journée du tournoi. Il avait l'envie et les capacités, mais cela n'a pas été suffisant pour aller chercher l'or. Comme en 2017, Ezzine était tout proche de décrocher son premier sacre continental, toutefois, la réussite l'a fui au moment où il en avait le plus grand besoin.

Irréprochable depuis son premier combat, gagné face au Tanzanien Anangisye Pwele, l'Algérien de 25 ans a passé avec succès les autres tours avant de défier en finale l'Egyptien Ahmed Abellrahman. Un dernier combat perdu au Golden Score, par Ippon, face au champion d'Afrique 2016.

Pour leur part, Mohamed Rebahi (-60 kg) et Yamina Halata (-57 kg) se sont contentés de la médaille de bronze, en passant par les repêchages. Pour y arriver, Rebahi a pris le meilleur sur le Camerounais Bernard Tsala Tsala, tandis que Halata a battu l'Angolaise Diassonema Mucungui.

De son côté, Hadjer Mecerrrem (-48 kg) a échoué dans sa tentative de remporter

la médaille de bronze. Repêchée après avoir été battue au second tour par la Tunisienne Rania Harbaoui, l'Algérienne s'est bien rattrapée face à la Sénégalaise Marie-Jeanne Seck, avant de s'incliner contre la Marocaine Chaimae Eddinari.

Mecerrrem et Moussa ratent le bronze

À l'image de sa compatriote, Meriem Moussa (-52 kg) reviendra à Alger les mains vides aussi. Auteure d'une matinée parfaite, où elle a atteint le dernier carré, Moussa a buté sur la future championne d'Afrique, la Marocaine Soumiya Iraoui, pour déchanter une seconde fois contre la Capverdienne Djamilia Silva.

Sanctions de la LFP

Match perdu et amende de 10 millions pour l'ESS

L'Entente de Sétif a subi une lourde sanction après son match face au RCR, pour avoir présenté d'anciens tests PCR des joueurs lors de ce match qui s'est joué à Relizane. La direction du Rapid local avait fait des réserves que la LFP a acceptées, d'où cette sanction, avec un match perdu pour l'ESS et moins un point et

ainsi, le Chabab qui l'a emporté 2-0 à l'aller face à l'ES Tunis devrait pouvoir gérer cette seconde manche pour décrocher le billet de la qualification aux demi-finales, alors que «Le Doyen», accroché par le WA Casablanca (1/1), se devra de se révolter dans cette rencontre retour. Les gars du Chabab sont à 90' d'une qualification historique au dernier carré de la plus prestigieuse des compétitions africaines, mais pour cela ils doivent être concentrés sur leur sujet et ne pas se laisser aller lors de ce match retour, surtout que l'adversaire est connu pour remonter des situations difficiles, lui qui reste un ogre du continent africain ayant à son actif de nombreux titres africains. Les Rouge et Blanc savent ce qu'ils doivent faire s'ils veulent décrocher la qualification, d'autant plus que la situation s'annonce quelque peu difficile. Les coéquipiers de Sayoud, meilleur joueur à l'aller, ne doivent pas céder à la pression des locaux et ne pas se focaliser sur l'arbitrage, même s'il y a quelques appréhensions

Ligue des champions d'Afrique

Le CRB veut confirmer, le MCA croit à l'exploit

■ Nos deux représentants en Ligue des champions d'Afrique, le CR Belouizad et le MC Alger, auront des fortunes diverses lors de ces quarts de finale retour qu'ils joueront respectivement à Tunis et Casablanca.

Par Mahfoud M.



Le CRB se donnera à fond pour passer

de ce côté-là, étant donné que la désignation du Gambien Gasama Bakary comme directeur du jeu lors de ce match ne rassure guère les Algériens. Le Mouloudia d'Alger, lui, aura fort à faire lors de ce match face au WA Casablanca qui a pris un ascendant psychologique lors du match aller, avec ce but inscrit à l'extérieur de ses bases. Cette rencontre retour s'annonce donc très compliquée pour les gars de Bab El Oued qui

seront obligés d'ouvrir le jeu et seront à découvert face à l'attaque du Widad qui reste prolifique. Toutefois, le retour de nombreux joueurs absents lors du match aller, notamment Rebiaï et Bourdim, devrait être en faveur de la formation algéroise qui jouera son va-tout. Le «Doyen» doit se dire que tout reste possible et qu'il faut jouer à fond pour ne pas avoir à le regretter.

M. M.

Ligue I (22^e journée)

L'ESS pour consolider son fauteuil

L'Entente de Sétif tentera, lors de cette 22^e journée de la Ligue I qui se joue aujourd'hui, de consolider son fauteuil de leader en affrontant à domicile l'USM Bel-Abbès, dans une rencontre qui devrait être dans ses cordes. L'Entente, qui reste sur un nul face au RCR, est quelque peu perturbée par les événements qui se sont passés après ce match, à savoir les réserves faites par les Relizanais suite à la présentation d'anciens tests de PCR des joueurs. Les gars des Hauts-Plateaux tenteront d'oublier ce feuilleton et se concentreront sur ce match qui reste très important pour aller de l'avant et se rapprocher de plus en plus de leur but qui est de décrocher le titre de champion

d'Algérie, même si le chemin est un peu long. De son côté, le dauphin, le MC Oran, aura lui aussi la tâche facile, en recevant dans son ancre du stade du 19-Mai la formation de l'O Médéa qui est en perte de vitesse et ne risque pas d'inquiéter les Hamraouas qui restent sur un succès face à la JSK, leur permettant de détrôner la JSS de cette seconde place. Toutefois, les poulains de Madoui se doivent quand même d'être sur leurs gardes et ne pas se laisser aller lors de cette empoignade, surtout que l'adversaire est capable de créer la surprise. La JS Saoura est dans la même situation vu qu'elle joue aussi à domicile et ne devrait pas trembler face au RC Relizane qui voyage mal et qui devrait donc laisser les points à Béchar. Les Aigles de la Soura n'ont, en tout cas, pas le choix et se doivent de l'emporter s'ils souhaitent rester dans la course pour une place sur le podium, qualificative à une compétition internationale la saison prochaine. L'USM d'Alger qui revient en force en cette phase retour, aura l'occasion de se rapprocher plus du peloton de tête avec la réception du WA Tlemcent. Les Rouge et Noir savent ce qui les attend et ne doivent pas laisser filer les points

de ce match s'ils veulent se reprendre. Les derbys de l'Est entre le CA Bordj Bou-Arréridj et l'US Biskra et le NC Magra devraient revenir aux formations qui reçoivent, sauf surprise. L'AS Aïn M'illa jouera le Nasr d'Hussein-Dey à domicile et devrait l'emporter, d'autant plus que chaque point aura son pesant d'or en cette seconde phase. Enfin, le match qui opposera l'ASO Chlef au CS Constantine devrait revenir aux locaux qui ont repris du poil de la bête avec le retour de Zaoui à la barre technique. Deux matchs sont reportés à une date ultérieure, MCA-PAC et CRB-JSK, en raison de la participation du Chabab et du Mouloudia à la Ligue des champions d'Afrique.

M. M.

Le Programme : Samedi 22 mai 2021 :

CABBA-JSMS	(17h)
ESS-USMBA	(17h)
USMA-WAT	(17h)
ASAM-NAHD	(17h)
MCO-OM	(17h)
USB-NCM	(18h)
JSS-RCR	(18h)
ASO-CSC	(18h)
MCA-PAC	(reporté)
CRB-JSK	(reporté)

M. M.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Sidi Bel-Abbès

Arrestation de 23 individus dans une affaire de falsification de certificats de nationalité

UN SUSPECT impliqué dans une affaire de falsification de certificats de nationalité algérienne, délivrés à 22 individus de nationalité marocaine, a été arrêté ainsi que ces derniers, a indiqué, jeudi, le procureur de la République près le tribunal de Sidi Bel-Abbès, Teboub Hamza. Le procureur de la République a précisé, dans une conférence de presse qu'il a animée dans le cadre de cette affaire, que l'origine de cette affaire est en rapport avec des informations parvenues au parquet du tribunal, faisant état de l'existence de deux personnes de nationalité marocaine en possession de copies de certificats de nationalité algérienne qui leur ont été remises de manière illégale.

Une enquête préliminaire a été immédiatement ouverte, a indiqué M. Teboub, précisant qu'elle a déterminé que les certificats de nationalité n'étaient pas authentiques et ont été retirés du tribunal avec la complicité d'un fonctionnaire (D.N), agent au niveau du secrétariat du greffe du tribunal chargé du service des nationalités. Ce dernier, a-t-il détaillé, a accédé illégalement à la base de données nationales des nationalités et modifié les informations concernant les vraies nationalités en y entrant les informations concernant les personnes de nationalité marocaine, puis, une fois imprimés, les documents leur ont été remis. Suite aux résultats de l'enquête préliminaire, les éléments de la brigade criminelle de la sûreté de wilaya de Sidi Bel-Abbès ont été chargés de procéder à l'arrestation de tous les individus impliqués dans cette affaire et de poursuivre l'enquête, a-t-il ajouté.

«En un temps record, ne dépassant pas les 24 heures, le principal accusé et les 22 autres suspects des deux sexes, de nationalité marocaine ayant reçu illégalement les certificats de nationalité, ont

été arrêtés (14 femmes et huit hommes), dont deux femmes agissant comme intermédiaires entre l'agent du tribunal et les personnes de nationalité marocaine. Certaines ont utilisé ces documents (certificats de nationalité) établis illégalement pour se faire délivrer la carte nationale d'identité. Les documents ont été saisis dans leur totalité», a-t-il assuré.

Le procureur de la République a également indiqué qu'«au jour d'aujourd'hui, le 20 mai 2021, l'ensemble des personnes arrêtées ont été présentées devant le parquet du tribunal de Sidi Bel-Abbès et déferées devant le juge d'instruction sous les chefs d'accusation de crime de falsification de documents officiels, usage de faux documents officiels, complicité dans le crime de falsification de documents officiels et délit d'entrée frauduleuse dans une partie du système de traitement automatique des données officielles, participation dans la fraude, ainsi que l'entrée frauduleuse de données, la suppression et la "correction" frauduleuse des données contenues».

Les suspects sont également poursuivis pour abus de fonction, ainsi que pour le délit d'obtention de documents délivrés par l'administration publique dans l'intention de prouver un droit, une qualité ou une personnalité à travers la présentation d'informations et de décisions mensongères, des faits énoncés et punis par les articles de la loi contre la corruption.

A l'heure actuelle, l'enquête se poursuit par le magistrat instructeur, qui entendra toutes les parties afin de prendre les mesures qui s'imposent à leur sujet, a précisé le procureur de la République près le tribunal de Sidi Bel-Abbès, Teboub Hamza.

K. L.

Sidi Bel-Abbès

Un incendie détruit 12 ha de couvert forestier

UN INCENDIE a détruit 12 hectares du couvert végétal au niveau de la forêt de Bouhariz, dans la daïra de Tenira (Sidi Bel-Abbès), a-t-on appris, jeudi, auprès de la Conservation des forêts de la wilaya. Le feu s'est déclaré mercredi soir et les agents de la Conservation des forêts et de la Protection civile sont parvenus à l'éteindre le même jour, a-t-on indiqué, souli-

gnant que l'incendie a causé la perte de 12 ha du couvert boisé, dont 8 ha de maquis et 4 ha de broussailles. La Protection civile a mobilisé 30 agents de différents grades et 8 camions pour circonscrire le feu qui a été maîtrisé grâce à l'intervention rapide empêchant sa propagation, ont souligné les services de la Protection civile.

R. N.

LE DINAR ALGÉRIEN PERD DE SA VALEUR



Loumis

Djalou@hotmail.com

Théâtre Kateb-Yacine de Tizi Ouzou

La comédie musicale «Si Muhand U Mhand» présentée à la presse

■ La comédie musicale «Si Muhand U Mhand», du théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi Ouzou, a été présentée mercredi dernier à la presse.

Par Hamid Messir

La toute nouvelle production théâtrale de 2021 dudit établissement, dont le texte est de Lyès Mokrab et la musique de Djamel Kaloune, retrace la vie du poète d'expression kabyle Si Muhend U Mhand en musique, avec des paroles tirées de son riche répertoire poétique. Une vingtaine d'artistes et comédiens y ont participé, dont le chanteur Arezki Ouali dans le rôle de Si Muhand U Mhand adulte. Les étapes de la vie du poète vagabond, relatées dans la pièce théâtrale sous forme de tableaux, sont enchaînées par le narrateur Fellag Malik dans le rôle de l'écrivain Amar Saïd Boulifa. Elle débute en 1857, quand le village natal de Si Muhand U Mhand Cheraïouia est rasé par l'armée coloniale française avant que sa famille ne se réfugie dans les villages voisins.



L'apprentissage du Coran, l'amour de sa voisine Yamina et l'exécution de cette dernière par les soldats français, ont été magistralement relatés et révisités. C'est le début de Si Muhend U Mhand, le poète vagabond. La fin du poète en 1905, marquée par cette rencontre avec le chikh Mohand Oulhocine pour lui demander de lui prescrire un

remède contre la maladie qui a fini par l'achever, a été riche en scènes et décors. Mais surtout l'échange poétique légendaire entre les deux hommes qui a été brillamment relaté par Arezki Ouali et Ait Guenissad Hocine. A noter que la générale sera présentée au public aujourd'hui à 15h au théâtre Kateb-Yacine de Tizi Ouzou.

H. M.

Très impactés par la pandémie de Covid-19 à Béjaïa

Les gérants de salles des fêtes réclament la reprise de leurs activités

LES GÉRANTS et exploitants de salles des fêtes de la wilaya de Béjaïa sont revenus à la charge à travers un nouveau rassemblement de protestation observé jeudi dernier devant le siège de la wilaya pour réclamer, à nouveau, «l'autorisation de la reprise dans les meilleurs délais de leur activité». Fermés depuis le 16 mars dernier à cause de la pandémie de coronavirus, les salles des fêtes le sont toujours et leurs gérants continuent de réclamer leur réouverture, mettant en avant plusieurs points dont l'impact financier et économique qu'ils ont subi et continuent de subir depuis la suspension de leur activité, avec le risque de

mettre de la clé sous le paillasson si la situation venait à se poursuivre encore. Les mécontents relèvent les pertes colossales subies au long de cette période de crise sanitaire, la reprise de toutes les activités excepté la leur, l'organisation de fêtes clandestines dans les garages et villas, etc. Un représentant des exploitants de salles de spectacles a interpellé les autorités concernées jeudi dernier, affirmant qu'ils sont prêts à respecter le protocole sanitaire en cas de reprise de leur activité avec l'utilisation de 50 % de leurs capacités, comme ils ont donné des garanties sur le suivi régulier de ce protocole avec le lance-

ment préalable d'une campagne de sensibilisation en faveur de leurs collègues. Lors d'un nouveau sit-in, ils ont instamment lancé un autre «appel de détresse» aux autorités afin d'accepter les propositions faites antérieurement et les autoriser à reprendre progressivement leur activité, comme c'est le cas pour les autres activités, afin de pouvoir faire face au remboursement de leurs crédits, aux charges, procéder au remboursement des sommes encaissées auprès de leurs clients et enfin pouvoir nourrir leurs familles, celles de leurs employés et de leurs sous-traitants.

H. Cherfa